

Enseignement supérieur & Recherche

En 2014-2015, 1 531 300 étudiants sont inscrits dans les universités françaises. Ils étaient 1 499 600 en 2013-2014.

Les effectifs augmentent de 2,1 %, une croissance un peu moins forte que celle observée l'an passé (+ 2,5 %). En particulier, les effectifs sont en hausse en cursus licence (+2,2%)

et en cursus master (+ 2,3 %) mais diminuent en cursus doctorat (- 1,7%). Les inscriptions des nouveaux bacheliers à l'université sont très dynamiques (+2,9 %), même si cette hausse est partiellement imputable aux inscriptions parallèles en CPGE.

Les inscriptions progressent très vivement dans les disciplines scientifiques et sont aussi très dynamiques en sciences humaines et sociales. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques augmente fortement en IUT (+ 7,0%).

La proportion d'étudiants étrangers à l'université se replie légèrement à 14,3 %, tout comme celle des étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat français (11,0 %). La part des étudiants étrangers en cursus doctorat se maintient à 41,5%.

Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2014-2015

Pour l'année universitaire 2014-2015, 1 531 300 étudiants sont inscrits dans les universités françaises, y compris université de Lorraine et hors Polynésie française et Nouvelle Calédonie : 921 700 sont inscrits en cursus licence¹ – dont 117 400 en IUT-, 548 900 en cursus master¹ et 60 700 en cursus doctorat¹. (tableaux 1 a-b-c-d) Les effectifs universitaires sont en hausse de 2,1 % par rapport à 2013-2014. En particulier, les effectifs sont en hausse en cursus licence (+2,2 %) et en cursus master (+2,3 %) et diminuent en cursus doctorat (- 1,7 %). La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont font partie les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence en 2014-2015, particulièrement les inscriptions de nouveaux bacheliers, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Leur impact est toutefois faible sur l'évolution des effectifs : hors ces doubles inscriptions, les évolutions sont à peine plus faibles dans l'ensemble (+2,0 %), et en cursus licence (+2,1 %)².

Le cursus licence

Hors IUT et disciplines de santé, 42 % des effectifs du cursus licence sont inscrits en

première année de Licence (L1). Les deuxième et troisième années (L2 et L3) représentent chacune 22 % des inscrits du cursus, et la Licence professionnelle 7 %. En STAPS, plus de la moitié des inscriptions sont en première année. En lettres-sciences du langage-arts, 13 % des inscrits en cursus licence préparent un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

La répartition par grands champs disciplinaires (hors IUT) met en évidence la prédominance des lettres et sciences humaines et sociales qui accueillent, considérées conjointement, 37 % des étudiants en cursus licence. Viennent ensuite, dans des proportions assez similaires, les sciences (sciences fondamentales et sciences de la terre et de la vie) (19 %), les disciplines juridiques (15 %), les sciences économiques et l'administration économique et sociale (15 %), puis les disciplines de santé (9 %) et les STAPS (5 %).

Le cursus master

En cursus master, hors disciplines de santé, 41 % des inscrits sont en 1^{re} année de Master (M1) et 38 % en 2^e année (M2). Les autres formations relevant du cursus master (formation d'ingénieur, diplôme des IEP, etc) représentent 21 % des inscrits. En particulier, en sciences fondamentales et applications, 38 % des inscrits en cursus master le sont en formation



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

1. Voir « Définitions ».
2. Voir encadré.

TABLEAU 1 a - Répartition par discipline et cursus LMD des effectifs universitaires en 2014-2015 pour les disciplines générales (hors IUT et santé) (France métropolitaine et DOM)

Cursus	DAEU ou capacité en droit	Droit, sciences politiques	Administration économique et sociale (AES)	Sciences économiques - gestion (hors AES)	Pluri-droit - sciences économiques - AES	Total économie, AES	Langues	Arts - Lettres - sciences du langage - arts	Sciences humaines et sociales	Pluri-lettres - langues - sciences humaines	Total lettres, sciences humaines	Sciences de la Terre, de la vie et de l'Univers	Sciences fondamentales et applications	Pluri-sciences	Total sciences	STAPS	Total
Cursus licence	DAEU ou capacité en droit	3 088						8 690	61 841	1 555	8 690	18 237	2 018	15 700	2 018	21 601	13 796
	Licence LMD niveau 1	55 786	14 962	25 806		40 768	43 156	23 903	61 841	1 555	130 455	18 237	23 668	15 700	57 605	21 601	306 215
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	31 719	8 078	15 941		24 019	22 767	13 205	32 659	1 219	69 850	9 189	13 622	9 329	32 140	14 206	171 934
	Licence LMD niveau 2	29 928	6 868	15 173		22 041	20 661	13 261	32 673	787	67 382	12 108	15 843	6 622	34 573	10 134	164 058
	Licence LMD niveau 3	27 523	6 920	19 273		26 193	17 703	13 113	36 134	555	67 505	11 922	21 831	633	34 386	8 343	163 950
	Licence professionnelle	2 065	2 367	19 337		21 704	165	611	5 899		6 675	2 940	18 069	201	21 210	671	52 325
	Autres diplômes	3 139	560	5 649		6 229	6 147	5 896	3 171	1 336	16 550	904	2 071	770	3 745	1 623	31 286
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	109	1	285		292	56	71	70	217	414	41	131	24	196	300	1 311
	Effectifs	121 529	31 677	85 238		116 935	87 832	65 474	139 718	4 233	297 257	46 111	83 500	23 926	153 537	42 372	731 630
	Formations d'ingénieur																
<i>dont nouveaux bacheliers</i>																	1 628
Cursus master	Master MEEF niveau 1			529		529	1 761	1 125	21 320	108	24 314	432	1 064	93	1 569	1 359	27 791
	Master LMD (hors master MEEF) niveau 1	28 462	2 186	24 654		26 890	9 226	10 919	29 887	847	50 879	10 295	17 676	961	28 932	3 303	138 466
	Master MEEF niveau 2			305		305	1 339	1 012	19 191	148	21 690	397	939	104	1 440	789	24 224
	Master LMD (hors master MEEF) niveau 2	21 956	1 923	31 795		33 727	6 697	8 769	24 674	912	41 052	10 193	19 610	706	30 509	2 078	129 322
	Autres diplômes	27 370	1 900	5 469		7 442	1 670	2 788	10 991	983	16 432	1 013	4 452	261	5 726	576	57 546
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	868	1				1				1		11		11		880
	Effectifs	77 788	6 009	62 752		68 893	20 693	24 613	106 063	2 998	154 367	22 330	70 090	2 125	94 545	8 105	403 698
	Doctorat d'université	7 349	16	3 355		3 371	2 261	5 378	12 470		20 109	10 214	16 498		26 712	495	58 036
	HDR	31		75		75	27	75	155	55	312	203	388		176	8	1 193
	Effectifs	7 380	16	3 430		3 446	2 288	5 453	12 625	55	20 421	10 417	16 886		27 479	503	59 229
Ensemble des disciplines générales	Effectifs	206 697	37 702	151 420		189 274	110 813	95 540	258 406	7 286	472 045	78 858	170 476	26 227	275 561	50 980	1 194 557
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	32 696	8 079	16 226		24 311	22 824	13 276	32 729	1 436	70 265	9 230	15 392	9 353	33 975	14 506	175 753

Note : Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé. les nouveaux bacheliers en cursus master sont entrés post-baccalauréat en formation de niveau master. Exemple : 1ère année de formation d'ingénieur.
Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'Information SISE.

TABLEAU 1 b - Répartition par spécialité de DUT des effectifs universitaires en 2014-2015 pour les IUT (cursus licence) (France métropolitaine et DOM)

		DUT 1 ^{re} année	DUT 2 ^{ème} année	Effectifs	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution
DUT secteur de la production	Chimie	1 862	1 461	3 323	-2,9%	1 364	3,4%
	Génie biologique	3 545	3 118	6 663	1,5%	2 575	-1,0%
	Génie chimique - génie des procédés	660	475	1 135	2,0%	426	11,5%
	Génie civil - construction durable	2 751	2 148	4 899	-3,2%	2 136	1,3%
	Génie électrique et informatique industrielle	4 404	3 301	7 705	-1,4%	3 102	4,4%
	Génie industriel et maintenance	1 151	862	2 013	1,7%	735	-0,9%
	Génie mécanique et productique	4 222	3 185	7 407	3,8%	3 064	4,3%
	Génie thermique et énergie	1 181	930	2 111	-3,5%	850	-14,9%
	Hygiène sécurité environnement	1 024	805	1 829	-1,8%	715	-7,7%
	Mesures physiques	2 602	2 019	4 621	1,6%	1 759	2,9%
	Packaging, emballage et conditionnement	183	127	310	13,1%	140	12,0%
	Qualité logistique industrielle et organisation	1 171	919	2 090	2,3%	714	-1,9%
	Réseaux et télécommunications	1 699	1 260	2 959	5,4%	1 216	9,0%
Sciences et génie des matériaux	659	458	1 117	10,3%	492	19,7%	
Post-DUT	.	.	341	15,6%	.	.	
Total IUT secteur de la production		27 114	21 068	48 523	0,8%	19 288	1,9%
DUT secteur des services	Carrières juridiques	1 381	1 053	2 434	-0,3%	1 070	6,5%
	Carrières sociales	1 784	1 632	3 416	2,3%	1 030	1,3%
	Gestion administrative et commerciale des organisations	1 160	989	2 149	0,0%	872	2,7%
	Gestion des entreprises et des administrations	10 784	9 249	20 033	-0,2%	8 239	1,7%
	Gestion logistique et transport	1 461	1 231	2 692	-0,5%	952	-6,8%
	Information communication	1 873	1 941	3 814	0,1%	1 306	4,0%
	Informatique	4 957	4 165	9 122	2,7%	3 744	-2,0%
	Métiers du multimédia et de l'internet	2 054	1 636	3 690	4,6%	1 493	8,0%
	Statistique et informatique décisionnelle	586	477	1 063	-4,1%	360	-6,0%
Techniques de commercialisation	10 573	9 229	19 802	-0,6%	8 311	1,8%	
Post-DUT	.	.	655	13,5%	.	.	
Total IUT secteur des services		36 613	31 602	68 870	0,5%	27 377	1,4%
Total		63 727	52 670	117 393	0,6%	46 665	1,6%

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE

d'ingénieur. Dans les masters Métiers de l'Enseignement, Education et Formation (MEEF) créés à la rentrée 2013, il y a quasiment autant d'inscrits dans les masters MEEF préparant à l'enseignement dans le premier degré et dans ceux préparant au second degré (respectivement 47 % et 46 %). 4 % sont inscrits dans un master MEEF « Encadrement éducatif » et 3 % dans un master MEEF « Pratiques et ingénierie de la formation ».

Une forte augmentation des effectifs dans la plupart des disciplines

En 2014-2015, le nombre d'étudiants augmente dans toutes les filières : en IUT (+0,6 %) (tableau 1-b), en santé (+1,4 %) (tableau 1-c) ainsi que, globalement, dans les autres disciplines (+2,4 % ; +2,3 % hors inscriptions parallèles en CPGE – abrégé en h. CPGE dans la suite) (tableaux 1-a et 1-d). Deux groupes disciplinaires sont toujours particulièrement dynamiques : les lettres et sciences humaines et sociales³, d'une part, dont les effectifs totaux progressent de 3,8 %, pratiquement au même rythme que les

effectifs de nouveaux bacheliers (+4,3 %) ; les disciplines scientifiques, d'autre part, qui accueillent au total 3,2 % d'étudiants supplémentaires par rapport à l'an passé, et qui surtout enregistrent une très grande augmentation des nouveaux bacheliers inscrits (+9,8 % ; +9,2 % h. CPGE). L'attractivité renouvelée des disciplines scientifiques, perceptible dès l'an passé, se confirme et s'intensifie. A la fois les sciences fondamentales et les sciences de la vie, de la terre et de l'univers bénéficient de cette attractivité. Toutefois, une analyse fine des évolutions par champ disciplinaire n'est pas possible avec la mise en place du nouveau Cadre National des Formations qui a réduit considérablement le nombre d'intitulés de diplômes et modifié leur répartition (cf. encadré). Deux groupes disciplinaires, à l'inverse, perdent encore en dynamisme : les disci-

3. La nomenclature simplifiée concerne aussi les masters MEEF dont l'intitulé de diplôme ne comporte plus que la mention : ces nouveaux diplômes sont classés en sciences de l'éducation, et donc en SHS, et ne sont plus classés comme auparavant dans la discipline du parcours. Cela crée donc aussi un déplacement mécanique entre groupes disciplinaires (par exemple un étudiant MEEF 2nd degré mathématiques sera désormais classé en SHS et non plus en sciences). (Cf. encadré)

plines juridiques et les sciences économiques et administration économique et sociale. Le nombre d'étudiants en droit progresse d'à peine 0,4 % (+0,9 % l'an passé). En économie – AES il enregistre une baisse de -0,7 % (+0,7 % l'an passé). Les effectifs en STAPS sont toujours en forte hausse, pour la sixième année consécutive (+5,5 %), de manière moins marquée toutefois que les années précédentes. Le nombre total d'étudiants en formations de santé progresse en 2014-2015 (+1,4 %) grâce à la hausse en pluri-santé (PACES⁴) (+0,7 %), en médecine (+2,0 %) et en odontologie (+1,8 %) et malgré la stabilité des effectifs de pharmacie (-0,1 %) (tableau 1-c). Néanmoins les inscriptions en santé hors pharmacie sont moins dynamiques qu'en 2013-2014. Les effectifs en IUT sont en légère hausse en 2014-2015, de 0,6 %, mais l'augmenta-

4. L'année universitaire 2014-2015 correspond à la cinquième année de fonctionnement de la PACES (Première année commune aux études de santé), mise en place en 2010. Cette année de formation remplace les différents cursus de première année de médecine, odontologie et pharmacie afin d'opérer dès la fin du premier semestre un choix entre les quatre concours proposés et de faciliter les réorientations précoces des étudiants les moins bien classés.

TABLEAU 1 c - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2014-2015 pour les disciplines de santé (France métropolitaine et DOM)

Cursus	Type de diplôme	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Pluri-santé	Effectifs
Licence	1 ^{re} année commune aux études de santé (PACES)				58 002	58 002
	Certificat capacité orthophoniste	3 109				3 109
	Certificat capacité orthoptiste	1 141				1 141
	Diplôme d'État de masseur - kinésithérapeute	403				403
	Diplôme d'État d'audio-prothésiste	425				425
	Diplôme d'État de psychomotricien	1 401				1 401
	Diplôme d'État d'ergothérapeute	857				857
Master	Diplôme d'État de sage-femme	3 754				3 754
	Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire		7 499			7 499
	Diplôme d'État de docteur en médecine	46 079				46 079
	Diplôme d'État de docteur en pharmacie			18 557		18 557
	Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)	2 076				2 076
	Capacité de médecine	2 538				2 538
Licence	Licence LMD niveau 1	28				28
	Licence LMD niveau 2	27				27
	Licence LMD niveau 3	27				27
	Licence professionnelle	175		208		383
Master	Master LMD niveau 1	826	11	208		1 045
	Master LMD niveau 2	1 463	5	622		2 090
Doctorat	Doctorat d'université	1 014	37	260		1 311
	Habilitation à diriger des recherches	100	6	15		121
Licence	Autres diplômes de cursus licence	6 678	37	191	8	6 914
Master	Autres diplômes de cursus master	56 846	1 843	2 788	65	61 542
Effectifs		128 968	9 438	22 849	58 075	219 329
Évolution		2,0%	1,8%	-0,1%	0,7%	1,4%
<i>dont nouveaux bacheliers</i>		<i>691</i>			<i>35 291*</i>	<i>35 982</i>
<i>Évolution (%)</i>		<i>7,6%</i>			<i>-1,5%</i>	<i>-1,3%</i>

* Nouveaux bacheliers en PACES.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 1 d - Répartition par grands champs disciplinaires en 2014-2015 hors IUT (France métropolitaine et DOM)

		Droit, sciences politiques	Economie, AES	Lettres, sciences humaines, arts	Sciences	STAPS	Santé	Total
Cursus licence	Effectifs totaux	121 529	116 935	297 257	153 537	42 372	72 717	804 347
	Évolution	-0,1%	0,2%	2,3%	6,5%	7,4%	0,4%	2,5%
	Évolution hors double inscriptions en CPGE*	-0,1%	-0,2%	2,2%	6,6%	7,4%	0,4%	2,4%
	Répartition	15%	15%	37%	19%	5%	9%	100%
Cursus master	Effectifs totaux	77 788	68 893	154 367	94 545	8 105	145 180	548 878
	Évolution	1,3%	-2,1%	7,9%	-1,0%	-3,8%	2,0%	2,3%
	Répartition	14%	13%	28%	17%	1%	26%	100%
Cursus doctorat	Effectifs totaux	7 380	3 446	20 421	27 479	503	1 432	60 661
	Évolution	-1,4%	-3,2%	-3,4%	-0,2%	8,4%	-5,2%	-1,7%
	Répartition	12%	6%	34%	45%	1%	2%	100%
Ensemble	Effectifs	206 697	189 274	472 045	275 561	50 980	219 329	1 413 886
	Évolution	0,4%	-0,7%	3,8%	3,2%	5,5%	1,4%	2,2%
	Évolution hors double inscriptions en CPGE*	0,4%	-1,0%	3,8%	3,1%	5,5%	1,4%	2,2%
	Répartition	15%	13%	33%	19%	4%	16%	100%
	dont nouveaux bacheliers	32 696	24 311	70 265	33 975	14 506	35 982	211 735
	Évolution	-0,2%	2,7%	4,3%	9,8%	3,4%	-1,3%	3,2%
	Évolution hors double inscriptions en CPGE*	-0,2%	1,7%	4,1%	9,2%	3,4%	-1,3%	2,8%

*Voir encadré

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE

tion est moitié plus faible que l'an passé (+1,2 % en 2013-2014) (tableau 1-b).

Les nouveaux bacheliers moins nombreux en santé et les bacheliers technologiques plus nombreux en IUT

Les effectifs de nouveaux bacheliers augmentent dans les filières de STAPS

(+3,4 %), dans les disciplines littéraires et sciences humaines et sociales (+4,3 % ; +4,1 % h. CPGE) et scientifiques (+9,8 % ; +9,2 % h. CPGE), en sciences économiques et administration économique et sociale (+2,7 % ; +1,7 % h. CPGE), et en IUT (+1,6 %).

En revanche, le nombre de nouveaux bacheliers se réduit dans les formations de santé (-1,3 %), principalement en

PACES (-1,5 %), après cependant deux années de forte hausse des effectifs dans cette année de préparation aux concours médicaux (+7,6 % en 2013-2014 et +7,7 % en 2012-2013). Ils sont également moins nombreux en droit-sciences politiques (-0,2 %).

Parmi les nouveaux entrants à l'université, 84 % ont obtenu leur baccalauréat en 2014. Ces nouveaux bacheliers sont très

TABLEAU 2 - Effectifs et proportions de nouveaux bacheliers qui entrent à l'université (France métropolitaine et DOM)

	Répartition par séries							
	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels		Ensemble	
	2014	Rappel 2013	2014	Rappel 2013	2014	Rappel 2013	2014	Rappel 2013
Nombre de bacheliers à la session précédente	305 667	305 316	129 210	124 853	190 773	159 241	625 650	589 410
Universités	201 092	198 989	41 237	38 478	16 071	13 709	258 400	251 176
Taux de poursuite à l'université (%)	65,8	65,2	31,9	30,8	8,4	8,6	41,3	42,6
Taux de poursuite à l'université hors doubles inscriptions en CPGE (%)	61,8	61,6	31,8	30,7	8,4	8,6	39,3	40,7
Dont IUT	30 917	30 999	14 670	13 710	1 078	1 216	46 665	45 925
Taux de poursuite en IUT (%)	10,1	10,2	11,4	11,0	0,6	0,8	7,5	7,8
Dont Santé	34 082	34 779	1 527	1 547	373	148	35 982	36 474
Taux de poursuite en Santé (%)	11,2	11,4	1,2	1,2	0,2	0,1	5,8	6,2

Lecture : 65,8 % des bacheliers généraux de la session 2014 poursuivent des études à l'université.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 3 - Proportion d'étudiants de nationalité étrangère et de non-bacheliers de nationalité étrangère dans les effectifs universitaires en 2014-2015 (France métropolitaine et DOM)

Disciplines	Licence		Master		Doctorat		Ensemble					
	%	% non-bacheliers	%	% non-bacheliers	%	% non-bacheliers	Effectifs	Évolution (%)	%	Effectifs non-bacheliers	Évolution (%)	% non-bacheliers
Droit sciences politiques	9,7	5,9	14,4	11,4	40,2	35,4	25 919	2,4	12,5	18 609	1,7	9,0
Sciences économiques, gestion	17,7	12,0	30,1	26,0	55,3	49,5	35 869	-3,4	23,7	28 272	-3,7	18,7
AES	15,5	8,5	16,2	11,5	43,8	37,5	5 880	0,9	15,6	3 405	-1,3	9,0
Pluri Droit, sciences éco, AES	5,0	5,0	60,6	59,8	0,0	0,0	81	n.s.	0,0	80	66,7	0,0
Total Economie, AES	17,1	11,1	28,9	24,8	55,2	49,5	41 830	-2,7	22,1	31 757	-3,4	16,8
Arts Lettres sciences du langage	15,3	13,5	26,4	24,2	49,3	45,0	19 162	-0,6	20,1	17 231	-0,5	18,0
Langues	16,8	11,6	28,1	23,5	44,3	38,2	21 617	-2,6	19,5	15 890	-4,1	14,3
Sciences humaines sociales	7,3	4,7	11,0	9,0	34,3	31,0	26 181	5,1	10,1	20 069	3,5	7,8
Pluri Lettres, Langues, Sciences humaines	21,8	20,2	46,8	44,3	20,0	18,2	2 336	9,0	32,1	2 195	7,3	30,1
Total Arts, Lettres, Langues, SHS	12,1	8,9	16,5	14,1	39,4	35,5	69 296	1,1	14,7	55 385	0,1	11,7
Sciences fondamentales et application	15,8	11,6	29,7	25,5	49,2	46,0	42 290	2,1	24,8	35 382	0,9	20,8
Sciences de la nature et de la vie	6,8	4,0	18,5	15,6	32,4	29,4	10 622	-0,5	13,5	8 386	-1,1	10,6
Pluri sciences	11,4	5,5	32,8	30,9	19,3	18,8	3 470	-12,7	13,2	1 998	-19,1	7,6
Total Sciences	12,4	8,4	27,1	23,3	42,7	39,5	56 382	0,5	20,5	45 766	-0,5	16,6
STAPS	2,0	0,7	7,1	5,9	25,2	23,9	1 571	1,0	3,1	906	2,0	1,8
Total disciplines générales	12,0	8,2	20,5	17,4	41,8	38,1	194 998	0,3	16,3	152 423	-0,6	12,8
Médecine	7,6	6,8	9,4	7,5	25,8	20,4	12 001	-0,8	9,3	9 740	0,2	7,6
Odontologie	13,5	13,5	6,5	4,5	23,3	18,6	622	2,0	6,6	437	0,0	4,6
Pharmacie	8,8	7,3	5,5	3,3	42,2	39,6	1 373	2,8	6,0	867	-0,2	3,8
Pluri santé	5,1	1,7	7,7	3,1	0,0	0,0	2 988	4,4	0,0	979	0,3	0,0
Total Santé	5,7	2,7	8,6	6,7	28,8	24,0	16 984	0,5	7,7	12 023	0,1	5,5
IUT Secondaire	7,0	4,7					3 410	2,3	7,0	2 265	1,2	4,7
IUT Tertiaire	4,4	2,1					3 051	-5,9	4,4	1 479	-10,4	2,1
Total IUT	5,5	3,2					6 461	-1,7	5,5	3 744	-3,7	5,3
Total Universités	10,6	7,1	17,3	14,5	41,5	37,7	218 443	0,2	14,3	168 190	-0,6	11,0

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE.

majoritairement titulaires d'un baccalauréat général : c'est le cas de 77,8 % d'entre eux (-1,4 point par rapport à 2013-2014), 15,9 % ayant un baccalauréat technologique (+0,6 point) et 6,2 % un baccalauréat professionnel (+0,7 point). Les bacheliers professionnels représentent un nouvel entrant sur dix en langues, en sciences humaines et sociales et en STAPS et près de un sur cinq en AES.

Le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université est en hausse de 2,9 % à la rentrée 2014, avec des évolutions contrastées selon les filières et les types de baccalauréat.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de hausse globale du nombre de bacheliers à la session 2014 (+6,1 %). Néanmoins, les effectifs de bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, ont stagné à la session 2014 (+0,1 % par rapport à 2013), la hausse globale étant surtout imputable

au baccalauréat professionnel (+19,8 % avec la fin de la réforme de la voie professionnelle et l'arrivée en 2014 au niveau du baccalauréat des premiers candidats des nouvelles spécialités « Accompagnement, soins et services à la personne »).

Le taux de poursuite⁵ des bacheliers à l'université (y compris IUT), qui avait augmenté de 3,2 points en 2013-2014, perd 1,3 point cette année : 41,3 % d'entre eux s'inscrivent à l'université (tableau 2). Ces évolutions heurtées reflètent les à-coups relatifs au nombre de bacheliers professionnels, dont le taux de poursuite est beaucoup plus faible que pour les autres bacheliers. Hors inscriptions parallèles à une inscription en CPGE, le taux de poursuite est inférieur : +39,3 %.

Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT a fortement augmenté (+7,0 %), dans un contexte de

mise en place de dispositions visant à leur ouvrir plus largement l'entrée en IUT. Leur taux de poursuite vers les IUT atteint 11,4 % (+0,4 point).

Les nouveaux bacheliers généraux ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université : leur taux de poursuite atteint 65,8 % (y compris IUT), soit +0,6 point de plus que l'an passé. Ces bacheliers sont ceux qui s'inscrivent le plus en CPGE⁶, les doubles inscriptions les concernant donc principalement. Hors doubles inscriptions, leur taux de poursuite à l'université est de 61,8 %. Ils sont plus nombreux que l'an dernier à poursuivre dans les filières universitaires autres qu'IUT et santé (leur taux de poursuite augmente de +0,9 point) mais cette hausse est surtout due aux étudiants inscrits en CPGE. Hormis ces étudiants, le taux de poursuite des bacheliers généraux dans les filières autres que santé ou IUT augmente de 0,5 point.

5. Le taux de poursuite à l'université de l'année $n/n+1$ est obtenu en rapportant le nombre de bacheliers de la session n inscrits à l'université en $n/n+1$ au nombre total de bacheliers de la session n .

6. Voir encadré.

TABEAU 4 - Proportion de femmes à l'université en 2014-2015 (France métropolitaine et DOM)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	Effectifs de femmes à l'université	Évolution (%)	% de femmes
Droit sciences politiques	65,4	64,8	49,6	133 524	0,8	64,6
Sciences économiques, gestion	51,3	54,1	45,2	79 252	-1,6	52,3
AES	58,0	62,4	62,5	22 144	0,8	58,7
Pluri Droit, sciences éco, AES	65,0	56,1		87	n.s.	57,2
Total Economie, AES	53,1	54,8	45,3	101 483	-1,1	53,6
Arts Lettres sciences du langage	69,0	74,2	65,7	67 000	-1,0	70,1
Langues	73,6	76,8	67,5	82 112	-0,9	74,1
Sciences humaines sociales	67,5	70,7	54,7	176 175	8,0	68,2
Pluri Lettres, Langues, Sciences humaines	75,9	71,8	41,8	5 390	1,5	74,0
Total Arts, Lettres, Langues, SHS	69,7	72,1	59,0	330 677	3,7	70,1
Sciences fondamentales et application	27,2	27,8	30,6	47 429	3,6	27,8
Sciences de la nature et de la vie	60,9	58,5	54,4	46 786	4,5	59,3
Pluri sciences	47,0	46,9	29,5	12 301	-3,0	46,9
Total Sciences	40,4	35,5	39,6	106 516	3,2	38,7
STAPS	27,6	33,1	38,2	14 582	5,3	28,6
Total disciplines générales	57,8	58,4	47,9	686 782	2,4	57,5
Médecine	79,1	60,9	50,7	81 054	2,4	62,8
Odontologie	21,6	54,0	55,8	5 082	1,7	53,8
Pharmacie	72,2	64,2	60,7	14 697	-1,1	64,3
Pluri santé	66,3	70,8		38 527	2,9	66,3
Total Santé	68,8	61,0	52,8	139 360	2,1	63,5
IUT Secondaire	23,6			11 451	1,5	23,6
IUT Tertiaire	50,3			34 610	0,3	50,3
Total IUT	39,2			46 061	0,6	39,2
Total Universités	56,3	59,1	48,0	872 203	2,2	57,0

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

Quant aux nouveaux bacheliers professionnels, dont on a facilité l'accès aux Sections de Techniciens Supérieurs, ils sont progressivement moins nombreux à se diriger vers l'université : leur taux de poursuite y est de 8,4 %, en diminution de 0,2 point par rapport à l'an dernier et de 0,6 point en trois ans.

À nouveau moins de doctorants

Le nombre d'étudiants inscrits en doctorat et en HDR continue de diminuer (-1,7 %) poursuivant la tendance observée depuis 2006. Les diminutions sont plus marquées dans les disciplines littéraires (-3,4 %) notamment en langues (-4,9 %) et en sciences humaines et sociales (-3,4 %) mais aussi en droit (-1,4 %). En revanche, le nombre de doctorants ne diminue que légèrement en sciences fondamentales (-0,6 %) et reste stable en sciences de la terre et de la vie (+0,3 %).

Néanmoins, on observe parallèlement une augmentation constante sur les dernières années du nombre de doctorats obtenus, qui semble pouvoir être reliée à la réduction de la durée moyenne d'obtention du diplôme.

Un effectif d'étudiants étrangers dans les universités stable en 2014-2015

À la rentrée 2014, 218 400 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers (tableau 3). Ces effectifs sont stables (+0,2 % par rapport à 2013-2014). Dans un contexte où les effectifs totaux progressent, la part des étudiants étrangers diminue légèrement et se situe à 14,3 %. Les étudiants étrangers représentent 10,6 % des étudiants inscrits en cursus licence, 17,3 % des inscrits en cursus master et 41,5 % des inscrits en cursus doctorat.

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat est également en baisse et représente 77,0 % de l'ensemble des étudiants étrangers (77,7 % en 2013-2014). La proportion de ces étudiants dans l'ensemble des effectifs se situe à 11,0 %, soit 0,3 point en dessous de cette proportion l'an passé. Ce sont des étudiants n'ayant pas effectué leur scolarité dans le système secondaire français. Pour la majorité d'entre eux, ils viennent suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (46,1 %). Leurs orientations restent semblables à celles observées les années précédentes : ils se dirigent davantage vers les disciplines scientifiques et sportives (32,7 % contre 26,5 % pour la population étrangère tous continents confondus) ou économiques (22,9 % contre 19,2 %) que littéraires (19,9 % contre 31,7 %). Parmi les étudiants africains, 73,2 % sont des non-bacheliers.

Les étudiants européens représentent 24,5 % des étudiants étrangers. Parmi eux, les étudiants italiens sont les plus représentés (7 600 soit 14,0 % des européens), suivi des étudiants allemands (6 400 soit 11,9 %), espagnols (4 800 soit 8,8 %), russes (3 900 soit 7,2 %) et roumains (3 600 soit 6,7 %). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne.

Les étudiants asiatiques représentent 20,4 % des étudiants étrangers, et les étudiants américains 8,6 %.

Les trois nationalités les plus représentées restent les mêmes : les étudiants marocains sont les plus nombreux (23 500), devant les algériens (18 900) et les chinois (17 900). Le nombre d'étudiants marocains est en hausse (+4,6 % par rapport à 2013-2014), contrairement à celui des chinois (-5,0 % par

rapport à 2013-2014) et celui des étudiants algériens (-4,2 % par rapport à 2013-2014) dont le nombre continue de diminuer.

Une majorité de filles à l'université, excepté en cursus doctorat

En 2014-2015, plus d'un étudiant inscrit à l'université sur deux est une étudiante (tableau 4). Elles sont majoritaires en cursus licence et en cursus master mais restent minoritaires en cursus doctorat (48,0 %).

Les filles sont majoritaires dans les disciplines littéraires. Elles représentent plus de 70 % des effectifs en lettres et langues et 64,6 % en droit–sciences politiques. A contrario, elles ne représentent que 38,7 % des inscrits en sciences, 28,6 % des inscrits en STAPS et 39,2 % des inscrits en IUT.

La médecine-odontologie et surtout la pharmacie sont des filières fortement féminisées : les filles représentent respectivement 62,2 % et 64,3 % des effectifs. Elles sont également une majorité en PACES (66,3 %).

Une part plus faible des étudiants en cursus licence à Paris

En 2014-2015, les effectifs sont en baisse dans seulement quatre académies et en hausse dans toutes les autres. Dans sept académies (les académies de Mayotte, d'Orléans-Tours, de Toulouse, de Nancy-Metz, de Reims, d'Amiens et de Caen) cette hausse est supérieure à 4,0 % (données téléchargeables).

Le cursus licence englobe 60,2 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (50,7 %), et dans les DOM et en Corse, il dépasse les 70 %.

Diane Marlat et Ophélie Rogel,
MENESR-DGESIP-DGRI-SCSES-SIES-A21

ESPE, Cadre National des Formations et conventions EPSCP–CPGE : impacts sur les évolutions d'effectifs mesurées

Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013, remplaçant les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ces nouvelles écoles organisent les formations du master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) dédié aux métiers de l'ensei-

gnement, de l'éducation et de la formation qui préparent aux nouveaux concours de recrutement. Du fait de la mise en place des ESPE, il n'est pas possible de réaliser des évolutions par établissements pour le cursus master et par extension sur les effectifs globaux, car tous les masters préparant aux concours d'enseignement n'étaient pas identifiés au sein des établissements les années précédentes. On considère dans l'enquête

SISE que les masters MEEF et les « DU formation enseignement adaptée » sont les seules formations prises en charge par les ESPE. Les inscriptions pour les lauréats au concours sont possibles soit dans un M2 MEEF soit, pour les parcours adaptés définis par les commissions académiques, dans un « DU formation adaptée enseignement » spécifique (dispensés de diplôme ou déjà titulaire d'un master ne souhaitant pas se réinscrire en master MEEF). En 2013-2014, première année de mise en place des ESPE, les masters MEEF n'existaient qu'en M1.

Par ailleurs, deux nouvelles dispositions réglementaires impactent les évolutions observées cette année et créent des ruptures statistiques :

- Le nouveau Cadre National des Formations (CNF), mis en place pour les diplômes de Licence. Le CNF réduit considérablement le nombre d'intitulés de diplôme. Certains de ces intitulés sont devenus plus précis, conduisant à un classement par discipline plus aisé : c'est le cas des licences de sciences, moins fréquemment classées en « pluri-sciences », mais davantage en « sciences fondamentales et applications » ou en

« sciences de la nature et de la vie ». À l'inverse, d'autres intitulés sont plus généraux, notamment dans les disciplines littéraires (Licence mention Humanités par exemple) et sont plus fréquemment classés en « pluri-lettres, langues, sciences humaines ».

- La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont font partie les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence LMD à partir de cette année, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées en université incluent ces doubles inscriptions.

Ces deux évolutions impactent surtout les effectifs détaillés par discipline en L1, filière qui accueille la grande majorité des nouveaux entrants. L'impact sur les effectifs totaux est plus marginal. Les évolutions tenant compte des doubles inscriptions sont à périmètre réglementaire constant.

Pour en savoir plus

- Marlat, D., Rogel, O., « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2013-2014 », *Note d'Information enseignement supérieur et recherche*, 15.01, MENESR-SIES, mars 2015.
- Thomas, F., « Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat », *Note d'Information*, n° 08, MENESR-Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, mars 2015.
- *Repères et références statistiques* (RERS), chapitre 6 et fiches 12.8 et 12.9.
- Les données par établissement sont disponibles dans les fichiers téléchargeables.

Source et définitions

L'étude porte sur les 71 universités françaises (France métropolitaine et DOM), sur le Centre universitaire de formation et de recherche d'Albi, sur le Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, l'université de Lorraine, et cinq Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), qui soit délivrent elles-mêmes des doctorats (« Université Paris-Est », « Université de Grenoble »), soit comportent l'ESPE de leur académie (« Université Lille Nord de France », « Université Montpellier Sud de France » et « Université Européenne de Bretagne »).

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex -institut national polytechnique de Lorraine. En 2011-2012, l'université d'Aix-Marseille a été créée par fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III. Le 1^{er} janvier 2014, l'université de Bordeaux a été créée par fusion des universités Bordeaux I, Bordeaux II et Bordeaux IV ; le 30 juillet 2014, les universités des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane ; le 1^{er} janvier 2015, l'université de Montpellier a été créée par fusion des universités Montpellier I et Montpellier II.

Ces établissements répondent à l'enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant), qui recense les inscriptions acquittées par les étudiants. Parmi leurs éventuelles multiples inscriptions dans une université, une seule—dite **principale**—est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire. Les étudiants sont donc comptabilisés en tant que personnes physiques dans les établissements.

Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2014-2015. La situation est observée au 15 janvier 2015. Cette date per-

met de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ayant abandonné rapidement et ceux ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD.

Les **nouveaux bacheliers** sont des étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent en première année de cursus licence dans l'enseignement supérieur universitaire (les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers).

Les effectifs inscrits dans les IUT regroupent les étudiants qui y préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un diplôme post-DUT.

Cursus et diplômes

Le cursus correspond au niveau final du niveau préparé.

Dans le **cursus licence**, figurent le diplôme de Licence, la Licence professionnelle, les DUT, les Post-DUT, certaines formations paramédicales comme le certificat de capacité d'orthophoniste, la PACES, des diplômes d'établissement...

Le **cursus master** regroupe le diplôme de Master, les formations d'ingénieur, certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, le diplôme d'Etat de sage-femme, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC), des diplômes d'établissement comme les diplômes des instituts études politiques ou des diplômes universitaires...

Le **cursus doctorat** ne comprend que les doctorats d'Etat et les habilitations à diriger des recherches (les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, c'est pourquoi ces diplômes se retrouvent dans le cursus master).